

Formulaire d'inscription à l'Opération Tranquillité vacances

> Dossier N° : Année : 20.....

> Demandeur

- Nom (*en lettres capitales*) :
- Prénom :
- Adresse complète :
- Tél. fixe :
- Cel. :
- Alarme : Oui Non
Une société de surveillance assure-t-elle la protection de l'habitation : Oui Non
Adresse :
- Tél. :
- Période d'absence :
Date du départ : à h
Date du retour : à h
- Pavillon
 Appartement
 Commerce Entreprise
- Étage : Porte :
- Code d'accès :
- Adresse du lieu de vacances :
Adresse complète :

> Personne à prévenir en cas de problème

- Voisins Amis Famille Autres
- Nom (*en lettres capitales*) :
- Prénom :
- Tél. fixe :
- Cel. :
- La personne détient-elle les clés ? :
 Oui Non

> Renseignements complémentaires

- Présence d'un véhicule :
 Oui Non
Plaque d'immatriculation :
- Passage occasionel d'une personne :
 Oui Non
Nom : Prénom :
- Marque :
- Genre / Type :
- Couleur :
- Adresse :
- Tél. fixe : Cel. :

Remarques :

- Lors du dépôt de cette demande, merci de présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Toute demande de surveillance incomplète, mal remplie ou illisible ne sera pas prise en compte.
- Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une surveillance partielle de votre habitation. En ce qui concerne les appartements, si l'accès est impossible, la surveillance ne sera pas effectuée.
- L'opération Tranquillité vacances peut être interrompue pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Attention : aucun avis de passage ne sera distribué.

Fait à Groslay le : / / 20.....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

- j'accepte que les informations transmises soient exploitées dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances

Visa du demandeur :

Visa de la Police Municipale :

> N'oubliez pas de prévenir le service de Police Municipale dès votre retour !

"Les données collectées sur ce formulaire sont conservées sur format papier et numérique par la Commune de Groslay dans le but d'assurer la surveillance du domicile des administrés partis en vacances. Elles sont collectées par la Police municipale et sont destinées à ce service et au Commissariat de Montmorency-Engnien. Elles sont conservées deux ans. **La base juridique du traitement est le consentement.** Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL."



